

incrochetable. adj. 2 g. Qui ne peut être crocheté : *serrure incrochetable.*

incroyable. adj. 2 g. Qui ne peut être cru, difficile à croire. || Surprenant, extraordinaire : *succès incroyable.* || SM. Ce qui est incroyable. || Nom donné, sous le Directoire, aux petits-maîtres, qui affectaient dans leur mise et leurs manières une recherche extravagante.

incroyablement. adv. D'une manière incroyable, excessivement.

incroyant, ante. adj. et s. Qui n'a pas la foi. || SYN. *Incrédule.*

incrustation. sf. Action d'incruster. || Objet incrusté. || Enduit pierreux qui se forme autour de quelques corps, quand ils séjournent dans une eau chargée de sels calcaires.

incruster. va. Appliquer une substance sur une autre, l'y encastrer comme ornement. || S'INCRUSTER. vpr. Être incrusté, adhérer fortement. || Se couvrir d'une croûte pierreuse.

incubation. sf. (l. *in*, sur ; *cubare*, être couché.) Action de couvrir des œufs. || Méd. Temps qu'une maladie met à se déclarer. || *Incubation artificielle*, procédés par lesquels on détermine artificiellement l'éclosion des œufs.

inculpation. sf. Action d'imputer une faute à qqn. || SYN. *Accusation, incrimination.*

inculpé, ée. adj. et s. Accusé d'une faute, d'un délit.

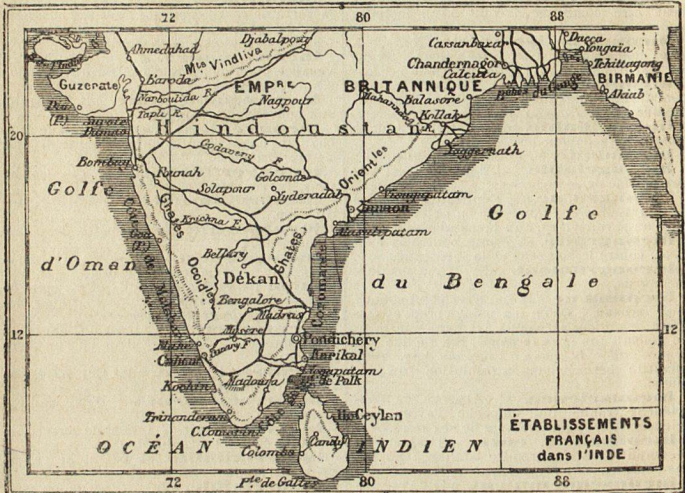
inculper. va. (l. *culpa*, faute.) Accuser qqn. d'une faute, d'un crime. || CTR. *Disculper.*

inculquer. va. (l. *in*, dans ; *calcare*, presser.) Graver dans l'esprit, à force de répéter. || S'INCUQUER. vpr. Être inculqué, s'imprimer dans l'esprit.

inculte. adj. 2 g. Qui n'est point cultivé. || Fig. *Esprit, naturel inculte.*

incultivable. adj. 2 g. Qui ne peut être cultivé.

inculture. sf. État de ce qui est inculte.



incunable. adj. 2 g. (l. *incunabulum*, berceau.) Se dit des éditions nées dans l'enfance de l'imprimerie. || SM. Livre imprimé à cette époque.

incurable. sf. État de ce qui est incurable.

incurable. adj. 2 g. Qui ne peut être guéri ; *mal, vice incurable.* || S. 2 g. Personne atteinte d'une maladie sans remède. || SYN. *Inguérissable.*

incurablement. adv. D'une manière incurable.

incurie. sf. (l. *in* priv. ; *cura*, soin.) Défaut de soin. || SYN. *Négligence, insouciance.*

incurieux, euse. adj. Qui ne se soucie pas d'apprendre, de connaître.

incuriiosité. sf. Manque de curiosité pour apprendre ce qu'on ignore.

incursion. sf. (l. *in*, dans.) Course de gens de guerre en pays ennemi pour piller. || Voyage d'exploration. || Fig. Application de l'esprit à des sujets étrangers aux études habituelles. || SYN. *Irruption, invasion.*

incuse. adj. et sf. (l. *in* priv. ; *cutere*,

frapper.) Se dit de médailles ou monnaies dont la fabrication a été manquée, et qui sont en relief d'un côté seulement.

inde. sm. Couleur bleue tirée de l'indigo.

Inde ou Indes orientales. Nom donné à l'ensemble des deux presqu'îles de l'Asie du S., séparées par le golfe du Bengale, comprises entre l'Indus à l'O. et le fleuve Rouge à l'E., appelée, la 1^{re} qui est à l'O. du Gange, Hindoustan (V. ce mot), l'autre Inde au delà du Gange ou Indo-Chine (V. ce mot). (*Carte*, PL. II.) || INDE FRANÇAISE. Comprend Pondichéry, Chandernagor, Karikal, Yanaon ; sur la côte orient. ; Mahé, sur la côte occid. ; 283 000 h. || INDE NÉERLANDAISE. Possessions hollandaises du S.-E. de l'Asie, comprenant les îles de Sumatra, Java, Bornéo, les Moluques, etc. || INDE PORTUGAISE. Comprend les territoires de Goa et Diu, sur la mer d'Oman, et de Macao, en Chine, au-devant de Canton ; 514 000 h. — INDES OCCIDENTALES. Anc. nom de l'Amérique. — L'histoire de l'Inde anc. est inconnue. Les armées de Darius 1^{er}, roi des Perses, celles d'Alexandre le Grand, pénétrèrent dans